

NOM DE LA SOCIÉTÉ	ORGANISME NOTIFIÉ	ORGANISME DE CONTRÔLE
GROUPE CEPVEIT 150 ancienne route de Beaulieu, Gleizé - BP 90421, 69653 Villefranche/Saône Cedex Tél. (+33) 04 74 62 47 00 Fax (+33) 07 74 62 47 29	CENTEXBEL - N°9493 Technologiepark 7 BE-9052 Zwijnpraede Tél. (+32) 9 220 41 51 Fax. (+32) 9 220 49 55	ASQUAL - N° 0334 14 rue de reculettes 75013 PARIS Tél. (+33) 01 55 43 07 20 Fax (+33) 01 55 43 07 29

VÊTEMENTS DE CATÉGORIE III, CONFORMES AUX NORMES :

- EN ISO 13688 : 2013 Vêtements de protection : exigences générales
- EN ISO 11612 : 2015 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
- EN 1149-5 : 2008 Vêtement de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performances des matériaux et de conception
- EN13034:2005 + A1:2009 Vêtements de protection contre certains produits chimiques liquides
- IEC 61482-2 : 2009 Travaux sous tension - Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique - Partie 2 : Exigences
- EN 14404 : 2004-A1 : 2010 Protection des genoux pour le travail à genoux

Pour garantir l'utilisation adéquate de vos vêtements Multirisques et pour éviter tout risque, nous vous conseillons de lire attentivement cette Notice d'utilisation. **Important : Ces Informations doivent être transmises au porteur du vêtement.**

Ces vêtements ont pour but de protéger contre la chaleur et/ou la flamme portés pour un large éventail d'utilisation finale offrant des propriétés de propagation de flamme limitée et ou le porteur peut être exposé à une chaleur émise par rayonnement, par convection ou par contact ou à des projections/éclaboussures de métal en fusion. Ils protègent également des dissipation électrostatiques utilisés en complément d'un système de mise à la terre dans le but d'empêcher les décharges incendiaires. Ils sont conçus pour une protection chimique à usage limité ou réutilisable offrant une protection limitée en cas d'exposition probable à de légères pulvérisations, aux aérosols liquides ou à basse pression, de légères éclaboussures, contre lesquels une barrière totale contre la pénétration des liquides (au niveau moléculaire) n'est pas nécessaire. Ils sont conçus aussi pour une protection lors de réalisation de travaux lorsqu'il y a un danger d'arc électrique. La combinaison a pour but d'offrir en plus une protection des genoux pour le travail à genoux.

Désignation des modèles :

MODÈLE	TAILLES DISPONIBLES	TISSUS	BANDE NETTO	CODE D'ENTRETIEN
☑ BIS-EPI-MRA2		☑ 8582 : 93% Aramide 5%		
☑ PANT-EPI-MRA2		Polyamide 2% antistatique	☑ BRO40	
☑ BLN-EPI-MRA2	De 0 à 6	☑ 8393 : 93% Aramide 5%	☑ BRO32	
☑ COTTE-EPI-MRA2		Polyamide 2% antistatique	☑ BRO33	
☑ COMBIS-EPI-MRA2		☑ 9891 : 93% Aramide 5%		
		Polyamide 2% antistatique		

Signification du code d'entretien :

Si les instructions de lavage et d'entretien que nous précisons, sont soigneusement respectées, une action protectrice durable est garantie.

Voici les explications pour le code d'entretien :

☑ Température maximale pour lavage industriel valide selon le protocole EN ISO 15797

☑ Les produits pour blanchir à base de chlore ne peuvent pas être utilisés

☑ Séchage tambour possible à température modérée (60°C max)

☑ Le repassage est autorisé à 110°C max sans vapeur

☑ Utilisation possible de tous solvants, tel que le perchloréthylène, excepté le Trichloréthylène

En ce qui concerne le traitement fluorocarbonate, il convient de réappliquer le traitement à chaque lavage pour conserver la durabilité de la protection EN13034+A1.

Signification des pictogrammes :



EN ISO 11612:2015

A1B1C1E1

EN ISO 11612 : 2015 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
(pour le produit seul, tests effectués après prétraitement 5 lavages industriels selon ISO 15797)

- 1- Propagation de la flamme limitée : codification A (1 à 2)
- 2- Chaleur convective : codification B (allant de 1 à 3, 3 étant le plus élevé)
- 3- Chaleur radiante : codification C (allant de 1 à 4, 4 étant le plus élevé)
- 4- Projections d'aluminium en fusion : codification D (allant de 1 à 3, 3 étant le plus élevé)
- 5- Projections de fonte en fusion : codification E (allant de 1 à 3, 3 étant le plus élevé)
- 6- Chaleur de contact : codification F (allant de 1 à 3, 3 étant le plus élevé)

En cas de projection accidentelle de produit chimique, liquide ou inflammable, l'utilisateur doit retirer immédiatement et avec précaution les articles d'habillement et s'assurer que le liquide chimique ou inflammable n'est entré en contact avec la peau. Le vêtement doit ensuite être nettoyé ou mis au rebut.

(Les tests réalisés selon EN1149-5 méthode 2 après 5 lavages à 60°C selon la norme ISO 6330 (2012), à des conditions de température : 23°C et 25% d'humidité relative : ISO-46 ou ISO-2)

NOM DE LA SOCIÉTÉ	ORGANISME NOTIFIÉ	ORGANISME DE CONTRÔLE
GROUPE CEPVEIT 150 ancienne route de Beaulieu, Gleizé - BP 90421, 69653 Villefranche/Saône Cedex Tél. (+33) 04 74 62 47 00 Fax (+33) 07 74 62 47 29	CENTEXBEL - N°9493 Technologiepark 7 BE-9052 Zwijnpraede Tél. (+32) 9 220 41 51 Fax. (+32) 9 220 49 55	ASQUAL - N° 0334 14 rue de reculettes 75013 PARIS Tél. (+33) 01 55 43 07 20 Fax (+33) 01 55 43 07 29

EN 1149-5:2008

- Les vêtements de protection à dissipation électrostatique ne doivent pas être enlevés en présence d'atmosphères inflammables ou explosives ou lors de la manipulation de substances inflammables ou explosives. Ils ne peuvent pas être utilisés dans une atmosphère enrichie en oxygène sans accord préalable du responsable de la sécurité.
 - Les vêtements doivent être reliés à la terre en utilisant des chaussures antistatiques ou d'autres moyens de mise à la terre. La résistance entre la personne et la terre doit être inférieure à 100 000 000 Ω
 - Les vêtements doivent être en contact avec la peau (exemple au niveau des poignets ou du cou) pour dissiper l'électricité statique, celui-ci doit être fermé correctement selon les moyens de fermeture. Ils doivent couvrir de façon permanente tous les matériaux non dissipatifs pendant une utilisation normale (incluant flexions et mouvements).
 - Le port du badge est interdit dans une atmosphère explosive.
 - Les performances de dissipation électrostatique des vêtements peuvent être altérées par le porter, l'usure, le lavage et une éventuelle contamination.
 - Les articles couvrant le haut ou le bas du corps permettent une dissipation des charges électrostatiques lorsqu'ils sont de mêmes performances et portés en ensembles.
- La présente Norme européenne spécifie les exigences relatives aux matériaux et à la conception des vêtements de protection à dissipation électrostatique utilisés en complément d'un système de mise à la terre dans le but d'empêcher les décharges incendiaires. Ces exigences peuvent se révéler insuffisantes dans les atmosphères inflammables enrichies en oxygène. La présente norme n'est pas applicable à la protection contre les tensions du réseau.
- La norme EN 1149-5 peut ne pas se révéler suffisante selon le milieu où elle est utilisée.

L'ensemble blouse et pantalon de Type 6 a été testé selon l'essai au brouillard. Aucune recommandation particulière sur habillage, déshabillage et essais avant utilisation. Le porteur peut effectuer ces opérations seul. Il faut que la fermeture soit fermée jusqu'au haut et que le bas du vêtement touche obligatoirement la chaussure.

Le port prolongé du vêtement peut entraîner un stress thermique.

REPULSION ET PÉNÉTRATION DES LIQUIDES - Résultat d'essais produits chimiques selon EN581 : Une réimperméabilisation doit être effectuée tous les lavages

(Le chiffre le plus élevé correspond au meilleur niveau de protection)

Produit Chimique	8582		8393		9891	
	CLASSE DE REPULSION	CLASSE DE PÉNÉTRATION	CLASSE DE REPULSION	CLASSE DE PÉNÉTRATION	CLASSE DE REPULSION	CLASSE DE PÉNÉTRATION
H2SO4 50%	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3
NaOH 10%	3/3	3/3	3/3	2/3	3/3	3/3
o-xylène	2/3	2/3	2/3	1/3	1/3	1/3
Butan-1-ol	3/3	3/3	1/3	1/3	1/3	1/3

Réplation des liquides : Pour qualifier le matériel de TYPE 6, une performance minimale de classe 3 est nécessaire pour au moins un des produits chimiques du tableau ci-dessus.

Pénétration des liquides : Pour qualifier le matériel de TYPE 6, une performance minimale de classe 2 est nécessaire pour au moins un des produits chimiques du tableau ci-dessus.

PERFORMANCES	8582	8393	9891
Test cabine Type 6	Conforme	Conforme	Conforme
Résistance à la perforation	Classe 2/6	Classe 3/6	Classe 3/6
Stabilité dimensionnelle après 5 lavages	< 3%	< 3%	< 3%
Résistance à l'abrasion	Classe 4/6	Classe 6/6	Classe 6/6
Résistance déchirement trapézoïdal	Classe 5/6	Classe 6/6	Classe 6/6
Résistance à la traction	Classe 5/6	Classe 6/6	Classe 6/6
Résistance de la couture	Classe 4/6	Classe 4/6	Classe 4/6

Classe 1 : 4/6A

- Il est fortement recommandé de prendre en compte la réglementation et les prescriptions nationales qui s'appliquent là où le vêtement de protection sera utilisé. Il faut prendre garde aux conditions environnementales et aux dangers présents sur le site de travail.
- Les vêtements doivent être entièrement fermés pour satisfaire aux exigences revendiquées, et d'autres équipements de protection appropriés doivent être utilisés, comme un casque avec écran facial de protection, des gants de protection, des chaussures de protection... et éventuellement d'une cagoule et de sur-bottes. Pour ces derniers articles, prendre contact avec une assistance commerciale pour toutes questions.
- Ne pas utiliser d'articles habillés comme les chemises et les sous-vêtements en polyamide, polyester, fibres acryliques, etc., qui risquent de fondre lors de l'exposition à l'arc.
- Le vêtement doit être sec. Si une partie de l'ensemble est mouillé, il faut changer cet élément.
- Des états par rapport aux paramètres de la présente norme peuvent entraîner des conditions plus sévères.
- Ce vêtement ne protège pas des dangers d'électrification, du bruit, des émissions UV, des projections sous pression, de l'inhalation de vapeurs, des conséquences d'un choc physique ou des influences toxiques lors d'un arc électrique.

IEC 61482-2 : 2009

Classe 1 4/6A